



Service des Assemblées  
Bureau du Conseil Municipal  
Tél. 04 94 36 30 81  
Fax. 04 94 36 86 53  
assemblee@mairie-toulon.fr

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**VENDREDI 23 FÉVRIER 2018**  
**ORDRE DU JOUR**

<b>DECISIONS .....</b>	<b>2</b>
<b>FINANCES.....</b>	<b>5</b>
<b>AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX .....</b>	<b>5</b>
<b>CONTRATS PUBLICS .....</b>	<b>5</b>
<b>SOLIDARITES.....</b>	<b>6</b>
<b>CULTURE - ANIMATION CULTURELLE.....</b>	<b>7</b>
<b>SPORTS .....</b>	<b>8</b>
<b>EDUCATION.....</b>	<b>9</b>
<b>PERSONNEL.....</b>	<b>10</b>
<b>ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>11</b>
<b>ENFANCE.....</b>	<b>12</b>
<b>HABITAT .....</b>	<b>13</b>
<b>COMMERCE.....</b>	<b>14</b>
<b>BATIMENTS - TRAVAUX.....</b>	<b>15</b>
<b>CONDITION ANIMALE.....</b>	<b>16</b>
<b>URBANISME .....</b>	<b>17</b>
<b>POLITIQUE DE LA VILLE.....</b>	<b>17</b>
<b>ANCIENS COMBATTANTS .....</b>	<b>18</b>
<b>JUMELAGE .....</b>	<b>19</b>
<b>GESTION DU PATRIMOINE - FONCIER.....</b>	<b>20</b>

# **DECISIONS**

## **COMPTE RENDU**

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois de Février 2018, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016 enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

### **DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux**

**2017/099** - Paiement de la somme de 113,38 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour les frais de signification (Commune de TOULON / CONTANT Daniel) – Facture E4967.

**2017/174** - Paiement de la somme de 264,09 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour les frais de constat (Ecole Primaire des Armaris) – Facture E9699 du 01.12.2017.

**2017/175** - Paiement de la somme de 241,69 € TTC, à la SCP d'Huissiers BRUGUIERE – MASCRET – FRONELLI - SAGLIETTI, pour les frais de signification de remise de lettre (Affaire ROUSSET Corinne) – Facture n° 378092 du 28.11.2017.

**2017/176** - Paiement de la somme de 87,47 € TTC, à la SCP d'Huissiers BRUGUIERE – MASCRET – FRONELLI - SAGLIETTI, pour les frais de signification de remise de lettre (Affaire ROUSSET Corinne) – Facture n° 378355 du 29.11.2017.

**2017/179** - Paiement à la SCP Bernard LILAMAND, Didier TOSELLO, Christopher SORRENTINO, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 51,48 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire SAMIER C/IBAKAEV, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

**2018/001** - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 179,78 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire SACCHIERO C/ TOMETY, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

**2018/002** - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 704,25 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire GARCIA – SACCHIERO C/ MOKHTARI (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions).

## **LOUAGE DE CHOSES :**

**2017/142** - De conclure avec Monsieur Thierry MINAMBA, Architecte, n° SIREN 420 984 155, domicilié 59, avenue du Maréchal Foch à TOULON (Var), une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 182, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Équerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 20 octobre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2017/159** - De conclure avec l'Association « Des Quatre Chemins des Routes » dont le siège social est sis à TOULON (83200), 98, avenue de Rigoumel, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux dénommés « La Commanderie », 1310, chemin des Fours à Chaux – 83200 TOULON, afin de regrouper les différentes activités de soutien scolaire et de loisirs dans le même bâtiment.

Cette convention est consentie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 12 ans.

Compte tenu de ses nombreuses activités de soutien scolaire, le preneur s'acquittera d'un loyer mensuel de 300 € révisable chaque année sur la base de l'indice du coût de la construction, la première révision interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'Association prendra intégralement en charge les frais de fonctionnement et d'entretien des installations et se fera installer des compteurs à son nom.

**2017/161** - De conclure avec la Société d'Economie Mixte Var Aménagement Développement, dont le siège social est sis à TOULON, L'Albatros, avenue d'Entrecasteaux, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux d'une superficie de 178 m<sup>2</sup> situés aux 5 et 7, rue des Savonnières à TOULON afin d'y aménager des bureaux nécessaires au bon fonctionnement des opérations de requalification pour le renouvellement urbain du centre ancien.

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 pour une durée de 12 ans qui pourra être renouvelée jusqu'à la fin de la concession.

Cette mise à disposition est consentie moyennant un loyer mensuel de 1.246 €, soit 7 € le m<sup>2</sup> (178 x 7), révisable chaque année.

La Société VAD s'engage à réaliser à ses frais les travaux d'aménagement nécessaires.

Tous les frais de fonctionnement sont à la charge du preneur qui fera installer des compteurs à son nom.

Les loyers seront imputés chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2017/162** - De conclure avec la SCI de l'Arsenal de TOULON, dont le siège est sis à LYON (69006), 19, Cours Lafayette, une convention de mise à disposition portant sur un local communal situé 24, rue Anatole France à TOULON, afin d'y aménager un bureau de gestion de chantier pour la réhabilitation de trois immeubles en hôtel.

Compte tenu de la cession en cours de ce local du 24, rue Anatole France à la SCI de l'Arsenal de TOULON, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite.

Tous les frais liés à cette occupation sont à la charge du preneur.

Cette convention est consentie à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 pendant la durée du chantier.

**2017/177** - De conclure avec la société SAS « ART AND BRUNCH » domiciliée à TOULON (VAR) 44, rue Bon Pasteur, R.C.S.TOULON 831 098 017, représentée par sa Présidente, Madame Françoise TIERNY, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 216, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 15 décembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2018/13** - DE CONCLURE avec la Communauté d'Agglomération « Toulon Provence Méditerranée » sis à TOULON (Var), 20, rue Nicolas Peiresc – BP 536 – 83041 TOULON CEDEX 9, une convention d'occupation portant sur la mise à disposition par T.P.M. à la Ville du Fort Faron afin de permettre l'entraînement des forces de Police Municipale.

La Ville est autorisée à occuper les lieux les mardis et jeudis et 8 h à 18 h.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de 5 ans. Elle pourra être renouvelée que de façon expresse.

### **COMMANDE PUBLIQUE :**

**2018/02** – Information concernant la conclusion des marchés publics.

### **HABITAT LOGEMENT :**

**2018/01** – Mise en œuvre de l'article L. 511-2 du Code de la construction et de l'habitation, décision d'exécuter des travaux d'office. IMR N°1515/2017 immeuble sis à Toulon (Var), 56, Boulevard Maréchal Joffre - Cadastéré CE 0007.

**2018/02** - Mise en œuvre de l'article L. 511-2 du Code de la construction et de l'habitation, décision d'exécuter des travaux d'office. IMR N°316/2008 immeuble sis à Toulon (Var), 27, rue Charles PONCY - Cadastre CN n°0296.

## **RAPPORTEUR**

Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire

### **FINANCES**

<b>01.1.01 DFJcoex002 2018/28/S</b>	Attribution d'une subvention à la Régie "Toulon Palais des Congrès Neptune" pour l'exercice 2018
<b>01.1.02 DADmeto003 2018/29/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association "Jeunes Marins du Var" (JEMVAR)

### **AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX**

<b>01.2.01 DFJcont01 2018/30/S</b>	Autorisation d'indemniser des particuliers suite à divers sinistres pour lesquels la responsabilité de la Ville est engagée et dont le montant du préjudice est inférieur à la franchise
--	--

### **CONTRATS PUBLICS**

<b>01.3.01 DFJmarch002 2018/31/S</b>	Autorisation à Monsieur Robert CAVANNA en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur de la Commune de Toulon de signer la convention ELECTRICITE 2 ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture et d'acheminement d'électricité et services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP
--	--

## RAPPORTEUR

Madame Dominique ANDREOTTI, 3ème Adjoint au Maire

### SOLIDARITES

<b>03.1.01 DSPDCfoye001 2018/32/S</b>	Attribution de subventions de fonctionnement aux diverses associations de clubs de retraités
---	--

## RAPPORTEUR

Monsieur Yann TAINGUY, 4ème Adjoint au Maire

### **CULTURE - ANIMATION CULTURELLE**

<b>04.1.01 DSPDCacul001 2018/33/S</b>	Attribution de subventions à diverses associations culturelles de la Ville de Toulon et autorisation de signer les conventions de partenariat financier
---	---

## RAPPORTEUR

Monsieur Michel BONNUS, 6ème Adjoint au Maire

### SPORTS

<b>06.1.01 DSJespo005 2018/34/S</b>	Attribution de subventions aux associations sportives au titre du Budget 2018
<b>06.1.02 DSJespo006 2018/35/S</b>	Attribution d'une subvention au TOULON ETUDIANT CLUB au titre du Budget 2018 et autorisation de signer la convention de partenariat financier



## RAPPORTEUR

Monsieur Jean-Marie CHARRIEZ, 7ème Adjoint au Maire

### EDUCATION

<b>07.1.01 DFSEVéduc001 2018/36/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 à l'Association Toulonnaise des Ecoles Catholiques (ATEC) et autorisation de signer la convention y afférente
<b>07.1.02 DFSEVéduc02 2018/37/S</b>	Autorisation de rémunérer les auteurs illustrateurs participant à l'opération "Toulon sur Livre" au titre du parcours culturel de l'élève, pour l'année scolaire en cours
<b>07.1.03 DFSEVéduc03 2018/38/S</b>	Participation de la Ville aux frais de fonctionnement des établissements scolaires privés sous contrat d'association
<b>07.1.04 DFSEVéduc04 2018/39/S</b>	Participation de la Ville aux frais de gestion des restaurants scolaires de divers établissements privés sous contrat, au titre de l'exercice 2018
<b>07.1.05 DFSEVéduc05 2018/40/S</b>	Partenariat avec l'Opéra de Toulon dans le cadre du Parcours culturel de l'élève et autorisation de signer la convention y afférente

## RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 9ème Adjoint au Maire

### PERSONNEL

<b>09.2.01 DRHdeca001 2018/41/S</b>	Autorisation de signer la convention relative à la mise à disposition partielle de personnel municipal auprès de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
<b>09.2.02 DRHrie001 2018/42/S</b>	Fixation d'une enveloppe de vacances technicien électricien
<b>09.2.03 DRHrie002 2018/43/S</b>	Recours à un agent non titulaire pour le poste de Responsable du Service des eaux pluviales (remplacement)
<b>09.2.04 DRHsat002 2018/44/S</b>	Autorisation de signer une convention de mise à disposition à temps incomplet des équipes de la direction Santé au Travail auprès du Centre de Gestion 83 (CDG83)
<b>09.2.05 DRHsat003 2018/45/S</b>	Autorisation de signer une convention de mise à disposition à temps incomplet des équipes de la direction Santé au Travail auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Toulon

**RAPPORTEUR**

**Madame Marcelle GHERARDI, 10ème Adjoint au Maire**

**ADMINISTRATION GENERALE**

<b>10.3.01 DGScons002 2018/46/S</b>	Avenant à la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var
---	--

## RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 11ème Adjoint au Maire

### ENFANCE

<b>11.1.01</b> <b>DFSEVpeen001</b> <b>2018/47/S</b>	Révision du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants
<b>11.1.02</b> <b>DFSEVpeen002</b> <b>2018/48/S</b>	Avenant n° 2 à la convention partenariale entre la Ville de Toulon et les Ministères Economiques et Financiers pour la réservation de deux berceaux à la crèche de la Porte d'Italie - dématérialisation de la facturation

## RAPPORTEUR

Madame Hélène AUDIBERT, 12ème Adjoint au Maire

### HABITAT

**12.5.01**  
**DADhabI002**  
**2018/49/S**

Attribution de subventions dans le cadre de l'OPAH-RU 2012-2017 du centre ancien de TOULON, autorisation de signer les conventions avec les propriétaires et sollicitation auprès de la Région de la recette afférente

## RAPPORTEUR

Monsieur Laurent JEROME, 13ème Adjoint au Maire

### COMMERCE

**13.2.01**  
**DFJdevcom004**  
**2018/50/S**

Attribution de subventions aux commerçants sédentaires et non sédentaires pour les travaux de réhabilitation de devantures et enseignes commerciales dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) – Mourillon

**RAPPORTEUR**

Madame Martine BERARD, 14ème Adjoint au Maire

**BATIMENTS - TRAVAUX**

**14.2.01  
DSTbâti 002  
2018/51/S**

Dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme

## RAPPORTEUR

Madame Christine PAGANI - BEZY, 20ème Adjoint au Maire

### **CONDITION ANIMALE**

<b>20.2.01 DSPDC proan001 2018/52/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations de protection animale
<b>20.2.02 DSPDC proan002 2018/53/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) et autorisation de signer la convention afférente
<b>20.2.03 DSPDC proan003 2018/54/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Toulonnaise des Amis des Chats (A.T.A.C.) et autorisation de signer la convention afférente



## RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 21ème Adjoint au Maire

### URBANISME

<b>21.1.01</b> <b>DADetud001</b> <b>2018/55/S</b>	Poursuite des procédures de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de Règlement Local de Publicité (RLP) en cours dans le cadre du transfert de la compétence PLU et du RLP à la Métropole Toulon Provence Méditerranée
<b>21.1.02</b> <b>DADenvur002</b> <b>2018/56/S</b>	Attribution de subventions dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoires 2016-2018

### POLITIQUE DE LA VILLE

<b>21.2.01</b> <b>DADpovi001</b> <b>2018/57/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association la Mission Locale des Jeunes Toulonnais et autorisation de signer la convention à intervenir
<b>21.2.02</b> <b>DADpovi002</b> <b>2018/58/S</b>	Attribution de subventions de fonctionnement à l'association les Centres Sociaux de Toulon (CST) et autorisation de signer la convention à intervenir

## RAPPORTEUR

Monsieur Michel CAMELI, Conseiller municipal délégué

### ANCIENS COMBATTANTS

<b>24.1.01 DSPDCfoye002 2018/59/S</b>	Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations d'anciens combattants
---	--

## RAPPORTEUR

Madame Jacqueline MARTIN-LOMBARD, Conseillère municipale déléguée

### JUMELAGE

<b>36.1.01 DSPDCacul002 2018/60/S</b>	Attribution de diverses subventions de fonctionnement relatives aux jumelages
---	---

## RAPPORTEUR

Madame Audrey PASQUALI – CERNY, Conseillère municipale déléguée

### GESTION DU PATRIMOINE - FONCIER

<b>39.1.01</b> <b>DFJgepa01</b> <b>2018/61/S</b>	Signature de la promesse de vente et de l'acte de cession entre la Ville et la SCI de l'Arsenal de TOULON, ou toute autre Société pouvant s'y substituer sur des lots de copropriété, 24, rue Anatole France à TOULON
<b>39.1.02</b> <b>DFJgepa02</b> <b>2018/62/S</b>	Signature de l'acte de cession entre la Ville et Madame Caroline CHAZAL d'une parcelle de terrain de 39 m2, chemin des Bonnes Herbes à TOULON, après désaffectation et déclassement du domaine public
<b>39.1.03</b> <b>DFJgepa03</b> <b>2018/63/S</b>	Remise gracieuse à un redevable